




Maine et Loire

Compte rendu : CDAS du 21 novembre 2022

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Le mercredi 23 novembre 2022,

Présentation de la responsable régionale :

Le CDAS commence par une présentation de Mme Capp, nouvelle responsable régionale depuis le 1 octobre 2022.

Elle explique qu'elle doit réorganiser l'action sociale suite à la nouvelle réforme notamment par la mise en place d'un délégué de proximité et d'un délégué expert thématique.

Mme Capp précise que l'organigramme de la région sera connu début de l'année prochaine après concertation avec tous les acteurs de l'action sociale régionale.

Bilan 2021 de l'assistante sociale Mme Perrigot :

Mme Perrigot a présenté le bilan de son activité de l'année 2021.

254 dossiers actifs ont été instruits en 2021, 76 % concernent des actifs et 24 % des retraités.

56 dossiers d'aide financière ont été traités en 2021 (contre 39 en 2020) et 6 aides alimentaires.

Mme Perrigot précise qu'elle participe à un groupe de travail sur la fin de carrière et prépare un plan d'actions sur ce sujet.

Arbre de Noël 2022 : budget 26 130 euros

L'arbre de Noël aura lieu **le samedi 10 décembre à la salle Athlétis aux Ponts de Cé.**

Le spectacle sera suivi d'un goûter et de la distribution de cadeaux.

Opération lecture : budget 1350 euros

Une opération lecture est mise en place. Des livres seront achetés pour les CP, 6^e et seconde. **Cela concerne 115 enfants** : 30 CP, 49 6^e et 36 seconde.

Coupons sport :

Coupons sport adultes et enfants : **167 coupons ont été attribués** cette année.

FO défend depuis plusieurs années cette action mais regrette que les moyens budgétaires limités et l'application du quotient familial exclus des familles.

Fonds d'innovation locale :

Ce fonds est un appel à projet des CDAS départementaux.

Le secrétariat général étudie les propositions afin d'en choisir quelques-unes. En 2019 le Maine et Loire avait été retenu pour les paniers Bio.

Le Maine et Loire a proposé cette année « Tous aux Fourneaux » : Il s'agit pour les agents de participer à un cours de cuisine par groupe d'une douzaine de personnes sous forme d'ateliers.

L'objectif étant d'apprendre à cuisiner sainement en partageant un moment de convivialité et d'échange entre collègues.

La sélection sera connue début 2023.

Groupe de travail national sur l'aide à la parentalité :

Un groupe de travail national a eu lieu en septembre 2022 pour l'évolution de prestations d'aides à la parentalité.

Quelques évolutions ont été proposées :

- une disposition CESU renouvelé avec une extension du CESU jusqu'au 14 ans et une extension jusqu'au 17 ans du bénéficiaire de la prestation pour les familles monoparentales ou ayant un enfant en situation de handicap, une revalorisation du barème des CESU de 5 %.
- la création d'un chèque sport finances de 12 à 17 ans selon condition de ressources, cette mesure nécessite un nouveau marché et pourrait être mise en place le 1er septembre 2023.

Questions diverses :

À la demande de collègues de la Trésorerie Principale du CHU, **FO** est intervenu par courriel et lors de ce CDAS auprès de M Derrac.

Dans le cadre de la mise à jour de la subvention interministérielle de repas qui relève l'indice plafond applicable à cette subvention repas à l'indice majoré inférieur ou égal à 534 au 01 septembre 2022, cette mise à jour de la subvention n'est pas appliquée par le CHU d'Angers.


De plus, pour les autres agents de la TP du CHU, la revalorisation de 9 centimes applicable n'est, à ce jour, pas prise en compte.

Le Président du CDAS, M Derrac a pris l'engagement de faire un courrier au service du CHU et souhaite que la situation soit réglée au plus vite afin de ne pas pénaliser les agents.

Avec FO,

c'est l'assurance d'être défendu et informé !

J'adhère à FO DGFIP49 !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiart SIP Angers EST cité administrative bat D 15 b rue Dupetit-Thouars Angers